

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

MARCHÉ N° DDTM50_SE_MBS_2026_PILOTAGE

Version de consultation – juin 2026

L'acheteur

Préfet de la Manche

Représentant de l'acheteur (RA)

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche

Objet du marché

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage du projet de restauration de la continuité écologique et de renaturation de la vallée de la Sélune

Le présent BPU comporte 17 pages.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX PRIX

Le présent bordereau des prix unitaires, ci-après « BPU », est une pièce contractuelle de l'accord-cadre. Les prix sont exprimés hors taxe et sont établis dans les conditions prévues au CCAP.

Sauf mention contraire, chaque prix comprend l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation complète de la prestation correspondante, notamment :

- les temps de préparation, de coordination interne, d'analyse, de rédaction et de contrôle qualité ;
- les échanges courants, relances et sollicitations nécessaires à l'obtention des données ;
- les réunions expressément incluses dans la désignation du prix ;
- les déplacements, frais de mission et sujétions associés aux prestations en présentiel ;
- la remise des livrables dans les formats natifs modifiables et au format PDF ;
- la prise en compte des observations de l'acheteur et les corrections nécessaires à la conformité de la prestation, sans modification du périmètre initialement commandé ;
- la mise à jour des outils de pilotage directement affectés par la prestation ;
- les frais généraux, assurances, charges, marges et toutes sujétions nécessaires à la bonne exécution du marché.

Les réunions déjà comprises dans un prix ne peuvent donner lieu à une facturation supplémentaire au titre de la série relative aux réunions. Les prix de réunions supplémentaires ne sont applicables que lorsqu'une réunion distincte est expressément commandée par l'acheteur.

Une réunion organisée en format hybride est rémunérée au prix de la réunion en présentiel lorsque l'acheteur demande la présence physique d'au moins un intervenant du titulaire sur le lieu de la réunion. Lorsque tous les intervenants du titulaire participent à distance, elle est rémunérée au prix de la réunion en visioconférence. Le caractère hybride de la participation des autres participants est sans incidence sur le prix.

Les prix de réunion couvrent une réunion d'une demi-journée, la préparation prévue dans la désignation du prix, la participation du ou des intervenants nécessaires proposés par le titulaire, le compte rendu ou relevé de décisions, le suivi immédiat des actions et, pour les prix en présentiel, l'ensemble des temps et frais de déplacement. La mobilisation de plusieurs intervenants ne donne lieu à aucun supplément, sauf commande expresse d'une expertise distincte sur le fondement d'un prix du BPU applicable.

Une même réunion ne peut être rémunérée qu'une seule fois. Lorsqu'elle est comprise dans un forfait, une prestation mensuelle, une analyse, une convention, une consultation, une réception ou toute autre mission, elle ne peut être commandée ni facturée au titre des prix 2.3 à 2.5, 3.3 à 3.5, 4.8, 7.1 à 7.7 ou 8.2 à 8.3.

QUALIFICATION DES PRESTATIONS « SIMPLES » ET « COMPLEXES »

La qualification est arrêtée par l'acheteur avant l'émission du bon de commande et est expressément mentionnée avec le numéro de prix applicable. Les seuils et critères ci-dessous s'apprécient sur le périmètre exact du dossier transmis, hors pièces dupliquées, versions intermédiaires sans modification substantielle et annexes purement administratives.

Une prestation est qualifiée de « complexe » lorsqu'elle présente au moins deux critères ordinaires de la colonne correspondante, ou un seul critère déterminant signalé par un astérisque (*). Dans les autres cas, elle est qualifiée de « simple ».

Critère	Niveau simple	Niveau complexe
Périmètre contractuel	Un seul marché, lot, acte ou dossier principal, sans articulation substantielle avec un autre contrat.	Deux marchés, lots, actes ou dossiers au moins, ou analyse nécessitant de traiter une interface contractuelle.
Disciplines et interfaces	Une ou deux disciplines principales et au plus deux interfaces identifiées.	Trois disciplines ou interfaces au moins, ou coordination de plusieurs maîtres d'œuvre, entreprises ou assistants.
Volume et structure documentaire	Un document principal et ses annexes limitées ; volume utile inférieur ou égal à 150 pages.	Volume utile supérieur à 150 pages, DCE multi-pièces, plusieurs versions substantielles à comparer ou données quantitatives importantes.
Parties prenantes	Acheteur et au plus deux parties extérieures directement concernées.	Trois parties extérieures au moins, négociation multipartite ou répartition d'obligations entre plusieurs entités.
* Incidence financière ou calendaire	Incidence nulle ou limitée : moins de 50 000 € HT et au plus 15 jours calendaires, sans effet sur le chemin critique.	Incidence potentielle d'au moins 50 000 € HT ou 5 % du marché concerné, dépassement supérieur à 15 jours, ou effet sur le chemin critique.
* Enjeu juridique, réglementaire, environnemental ou contentieux	Application usuelle de stipulations existantes, sans procédure, autorisation, réclamation ou difficulté juridique particulière.	Autorisation ou prescription réglementaire, espèces protégées, foncier, sécurité, responsabilité, réclamation, transaction, précontentieux ou question juridique nouvelle.

Le bon de commande indique les critères retenus pour la qualification. Le titulaire signale à l'acheteur, avant le démarrage de la prestation et au plus tard dans les deux jours ouvrés suivant la réception du bon de commande, toute

incohérence manifeste entre le périmètre décrit et le niveau retenu. À défaut, la qualification est réputée acceptée.

Lorsque le périmètre évolue en cours d'exécution au point de franchir les critères du niveau complexe, les prestations supplémentaires ne peuvent être engagées qu'après émission d'un bon de commande complémentaire ou modificatif. Aucune requalification rétroactive ne peut être demandée après exécution de la prestation.

Une réunion d'une demi-journée correspond à une durée maximale de quatre heures, hors temps de déplacement. Une journée d'expertise correspond à sept heures de travail effectif. Les quantités peuvent être commandées par demi-journée lorsque le bon de commande le prévoit.

Les prix 8.2 et 8.3 ne peuvent être utilisés que pour des prestations entrant dans l'objet du marché, non couvertes par un autre prix du BPU et expressément décrites dans un bon de commande. Ils ne peuvent ni se substituer à un prix forfaitaire ou unitaire existant, ni rémunérer des travaux, réunions, corrections ou livrables déjà compris dans un autre prix. Ils correspondent également à une demi-journée correspond à 0,5 unité et est rémunérée à hauteur de 50 % du prix unitaire journalier.

Le bon de commande précise au minimum l'objet et le périmètre de l'intervention, le profil mobilisé, les tâches et livrables attendus, le nombre maximal de journées ou demi-journées, le délai d'exécution et, le cas échéant, le montant maximal. La rémunération est limitée au temps effectivement consacré, dans la limite commandée, sur présentation d'un relevé d'activité indiquant les dates, les intervenants, leurs qualifications, le temps passé, les travaux réalisés et les livrables remis. Toute consommation supplémentaire fait l'objet d'un bon de commande complémentaire préalable. Les temps et frais de déplacement sont inclus dans les prix et ne donnent lieu à aucune facturation distincte.

L'unité « F » désigne un forfait couvrant l'intégralité de la prestation décrite. L'unité « U » désigne une prestation rémunérée à l'unité, par réunion, dossier, mois, mise à jour, offre ou journée selon la désignation du prix.

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
SÉRIE 1 - PHASE D'INITIALISATION, DE TRANSFERT ET DE REPRISE Références principales du CCTP : articles 5.3.1 à 5.3.3.				
1.1	Réunion de lancement, plan de transfert et liste initiale des documents Préparation et animation de la réunion de lancement, recensement des interlocuteurs, établissement du plan de transfert, liste des documents et données attendus, calendrier de reprise et compte rendu. Paiement après validation du plan de transfert.	F	 € HT	
1.2	Prise de connaissance et état des lieux de l'opération Analyse des marchés, avenants, ordres de service, conventions, autorisations, plannings et données financières ; note de synthèse, cartographie des acteurs, état des lieux contractuel et plan d'actions priorisé. Paiement après validation de la note.	F	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
1.3	Mise au point initiale du livret méthodologique et des outils de pilotage Élaboration ou reprise de l'organisation, du planning directeur, du tableau de bord, de l'analyse des risques, du suivi budgétaire, des registres contractuels, des tableaux de délais, entrants, interfaces et actions. Comprend les réunions de travail nécessaires et la présentation finale.	F	 € HT	
SÉRIE 2 - SUIVI COURANT DE L'OPÉRATION Références principales du CCTP : articles 5.4.1 à 5.4.3.				
2.1	Actualisation complète du livret méthodologique et de l'ensemble des outils Mise à jour consolidée du livret, du planning, du tableau de bord, des risques, du suivi financier, des registres et des plans d'action, avec note de synthèse des évolutions et réunion de présentation.	F	 € HT	
2.2	Mise à jour ponctuelle des outils de pilotage Mise à jour ciblée d'un ou plusieurs outils à la suite d'une décision, d'un événement ou d'une demande de l'acheteur, sans actualisation complète du livret. Unité : une demande de mise à jour.	U	 € HT	
2.3	Revue d'opération en visioconférence Préparation, collecte et analyse des données, animation d'une réunion de demi-journée, compte rendu, liste des actions et mise à jour des outils directement concernés. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque tous les intervenants du titulaire participent à distance.	U	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
2.4	Revue d'opération en présentiel à Saint-Lô Prestations identiques au prix 2.3, comprenant la présence d'un intervenant principal et les frais de déplacement. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque la présence physique d'au moins un intervenant du titulaire est demandée par l'acheteur.	U	 € HT	
2.5	Revue d'opération sur site ou à Avranches Prestations identiques au prix 2.3, comprenant la présence d'un intervenant principal, les frais de déplacement et les sujétions d'accès au site. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque la présence physique d'au moins un intervenant du titulaire est demandée par l'acheteur.	U	 € HT	
2.6	Bilan financier annuel de l'opération Collecte et consolidation des données, analyse des engagements et paiements, coût à terminaison, ventilation par marché et financement, note de contexte, tableaux de synthèse et présentation au maître d'ouvrage.	F	 € HT	
SÉRIE 3 - ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DES ÉTUDES, DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET DES TRAVAUX Références principales du CCTP : articles 5.5 et 5.6.				
3.1	Consolidation initiale de l'OPC et des interfaces Analyse des calendriers contractuels, contraintes, entrants, interfaces et responsabilités ; planning consolidé, tableau des entrants, tableau des délais et note d'alerte initiale.	F	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
3.2	Suivi renforcé mensuel d'un marché ou ensemble contractuel Suivi continu d'un marché de maîtrise d'œuvre, de travaux ou d'un ensemble désigné : échanges courants, contrôle des échéances, analyse des comptes rendus, relances, mise à jour des tableaux et rapport mensuel. Les réunions sont commandées séparément.	U	 € HT	
3.3	Réunion de suivi des études ou travaux en visioconférence Préparation du planning et du tableau de suivi, animation d'une réunion de demi-journée, compte rendu et mise à jour des actions et échéances. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque tous les intervenants du titulaire participent à distance.	U	 € HT	
3.4	Réunion de suivi des études ou travaux à Saint-Lô Prestations identiques au prix 3.3, comprenant la présence d'un intervenant principal et les frais de déplacement. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque la présence physique d'au moins un intervenant du titulaire est demandée par l'acheteur.	U	 € HT	
3.5	Réunion de suivi des études ou travaux sur site ou à Avranches Prestations identiques au prix 3.3, comprenant la présence d'un intervenant principal, les frais de déplacement et les sujétions d'accès. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque la présence physique d'au moins un intervenant du titulaire est demandée par l'acheteur.	U	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
3.6	Analyse et relecture d'un livrable simple ou d'une note ciblée Analyse technique, contractuelle, financière, réglementaire et organisationnelle selon l'objet du dossier ; note de commentaires hiérarchisés et vérification de la version corrigée.	F	 € HT	
3.7	Analyse et relecture d'un livrable complexe, d'un DCE ou d'un dossier multi pièces Analyse approfondie et multidisciplinaire, vérification des interfaces, cohérence des pièces, risques, coûts et délais ; note détaillée et vérification de la version corrigée.	F	 € HT	
3.8	Avis sur un événement de chantier ou une difficulté d'exécution Analyse des faits et pièces disponibles, incidences sur les coûts, délais, responsabilités et prescriptions, options d'action et recommandation motivée au maître d'ouvrage.	F	 € HT	
3.9	Avis sur l'organisation et le phasage des travaux Analyse des rôles, interfaces, installations, contraintes de site, séquences, accès, sécurité, environnement, ressources et risques ; note d'organisation et planning ou schémas associés.	F	 € HT	

SÉRIE 4 - CONVENTIONS ET ASSISTANCE JURIDIQUE, FINANCIÈRE ET CONTRACTUELLE

Références principales du CCTP : articles 5.7.1 et 5.7.2.

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
4.1	Mise au point d'une convention simple Cadrage, collecte des données, rédaction du projet, intégration des observations, mise au point de la version finalisée et tableau des obligations. Sauf adaptation convenue avec le maître d'ouvrage, le forfait comprend les trois réunions prévues à l'article 5.7.1 du CCTP : une réunion de cadrage, une réunion de travail avec les partenaires et une réunion de présentation de la version finalisée.	F	 € HT	
4.2	Mise au point d'une convention complexe Prestations du prix 4.1 pour une convention impliquant plusieurs parties, des engagements techniques ou financiers importants, un transfert, une gestion future ou des interfaces réglementaires et foncières. Les trois réunions prévues au prix 4.1 sont incluses.	F	 € HT	
4.3	Analyse simple d'un ordre de service, avenant, prix nouveau ou modification contractuelle Vérification des fondements, de la régularité, des incidences financières et calendaires ; note d'analyse et proposition de rédaction ou de décision.	F	 € HT	
4.4	Analyse complexe d'un ordre de service, avenant, prix nouveau ou modification contractuelle Analyse approfondie d'un dossier à interfaces multiples ou à incidence significative, reconstitution des faits, analyse des risques et proposition d'acte ou de stratégie.	F	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
4.5	Note juridique, financière ou contractuelle ciblée - dossier simple Recherche, analyse et rédaction d'une note opérationnelle portant sur une question délimitée, avec recommandations et, le cas échéant, projet de courrier ou de décision.	F	 € HT	
4.6	Note juridique, financière ou contractuelle - dossier complexe Analyse multidisciplinaire ou stratégique nécessitant l'examen d'un corpus important, de plusieurs hypothèses ou de plusieurs contrats, avec recommandations et plan d'action.	F	 € HT	
4.7	Analyse d'une réclamation, d'un différend, d'un dossier précontentieux ou transactionnel Reconstitution chronologique et contractuelle, analyse technique et financière, appréciation des risques, stratégie de réponse, projet de mémoire ou de protocole selon la commande.	F	 € HT	
4.8	Réunion de négociation ou de mise au point contractuelle Préparation et participation d'un expert à une réunion de demi-journée, relevé des positions, compte rendu et actualisation de la note ou du projet d'acte.	U	 € HT	
SÉRIE 5 - ASSISTANCE À LA PRÉPARATION ET À LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS Références principales du CCTP : article 5.7.3.				
5.1	Cadrage d'une consultation et stratégie de passation Analyse du besoin, allotissement, procédure, calendrier, risques, pièces nécessaires, critères et organisation de la consultation ; note de cadrage et planning.	F	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
5.2	Rédaction d'un dossier de consultation simple Rédaction ou adaptation des pièces techniques et administratives relevant de la mission, cohérence du DCE, cadre de prix et documents d'analyse, jusqu'à validation par l'acheteur.	F	 € HT	
5.3	Rédaction d'un dossier de consultation complexe Prestations du prix 5.2 pour un marché de travaux, de maîtrise d'œuvre, une procédure complexe, un montage particulier ou un dossier présentant de fortes interfaces techniques, financières ou réglementaires.	F	 € HT	
5.4	Relecture et sécurisation d'un DCE établi par un tiers Contrôle de cohérence, complétude, interfaces, clauses, délais, prix, critères et risques ; note de remarques et vérification de la version reprise.	F	 € HT	
5.5	Assistance pendant la consultation - premier lot de dix questions Analyse des questions, préparation des projets de réponses, identification des modifications du DCE et assistance à la publication des compléments. Unité : une consultation et jusqu'à dix questions.	F	 € HT	
5.6	Lot de dix questions supplémentaires pendant une consultation Prestations identiques au prix 5.5 pour chaque lot supplémentaire, même incomplet, de dix questions reçues.	U	 € HT	
5.7	Analyse des offres - forfait jusqu'à cinq offres Préparation de la méthode, contrôle administratif et financier, analyse au regard des critères, demandes de précision, rapport d'analyse et présentation des résultats.	F	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
5.8	Analyse d'une offre supplémentaire au-delà de cinq offres Analyse complète d'une offre supplémentaire selon la méthode et les critères de la consultation, intégrée au rapport d'analyse.	U	 € HT	
5.9	Mise au point, attribution et préparation des documents de notification Assistance à la mise au point, vérification des pièces de l'attributaire, préparation des courriers, rapports et documents nécessaires à l'attribution et à la notification.	F	 € HT	
5.10	Audition ou séance de négociation dans le cadre d'une consultation assistée Préparation, participation et assistance au maître d'ouvrage pour une séance de demi-journée ; grille de questions, compte rendu et mise à jour des analyses.	U	 € HT	
SÉRIE 6 - RÉCEPTION, CLÔTURE, SUIVI RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTAL Références principales du CCTP : articles 5.7.4, 5.7.5 et 5.8.				
6.1	Bilan financier global de l'opération Compilation, vérification et ventilation des coûts et financements, reconstitution des estimations successives, bilan par marché et convention, coût définitif ou à terminaison et présentation.	F	 € HT	
6.2	Préparation des opérations préalables à la réception et note d'aide à la décision Recensement des obligations, contrôle du calendrier et des documents, préparation des outils de contrôle, analyse des propositions de la maîtrise d'œuvre et note de recommandation.	F	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
6.3	Participation aux opérations préalables à la réception ou à la réception sur site Participation d'un intervenant à une demi-journée sur site, relevé des constats, appui au maître d'ouvrage et mise à jour du tableau des réserves.	U	 € HT	
6.4	Suivi mensuel des réserves d'un marché ou d'un lot Mise à jour du tableau, relances, analyse des justificatifs, suivi des échéances et alerte jusqu'à la clôture du mois concerné. Unité : un marché ou lot et un mois.	U	 € HT	
6.5	Contrôle de complétude des DOE, DIUO et documents de fin d'exécution - dossier simple Vérification de la liste des pièces, cohérence, formats, plans, rapports, documents environnementaux et contractuels ; relevé des manques et contrôle des compléments.	F	 € HT	
6.6	Contrôle de complétude des DOE, DIUO et documents de fin d'exécution - dossier complexe Prestations du prix 6.5 pour un dossier volumineux, multi-lots, à interfaces multiples ou comprenant des données techniques et réglementaires importantes.	F	 € HT	
6.7	Analyse d'un projet de décompte ou d'un dossier de clôture financière Vérification des montants, révisions, avances, pénalités, modifications, sous-traitance et paiements ; analyse des réserves financières et note d'aide à la décision.	F	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
6.8	État initial consolidé des obligations réglementaires et environnementales Recensement des prescriptions, mesures compensatoires, suivis, échéances, responsables et pièces justificatives ; tableau de suivi et note de risques.	F	 € HT	
6.9	Actualisation du suivi réglementaire et environnemental Mise à jour du tableau des obligations, analyse des nouveaux éléments, alerte sur les écarts et propositions d'actions. Unité : une actualisation demandée.	U	 € HT	
6.10	Bilan annuel ou bilan de suivi post-travaux Consolidation des suivis, mesures, résultats et justificatifs, identification des écarts, actions correctives et document de synthèse destiné aux services et partenaires.	F	 € HT	
6.11	Rapport final de clôture de l'opération Rapport consolidant le déroulement, les décisions, coûts, délais, risques, engagements réglementaires, enseignements, documents de référence et recommandations finales, avec présentation.	F	 € HT	
SÉRIE 7 - COMITOLOGIE, CONCERTATION ET RÉUNIONS SUPPLÉMENTAIRES Références principales du CCTP : articles 5.9 et 5.10.				
7.1	Comité de pilotage en présentiel Préparation de l'ordre du jour, collecte et consolidation des contributions, support de présentation, participation d'un intervenant principal, compte rendu et mise à jour des outils concernés. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque la présence physique d'au moins un intervenant du titulaire est demandée par l'acheteur.	U	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
7.2	Comité de pilotage en visioconférence Prestations identiques au prix 7.1, réalisées à distance. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque tous les intervenants du titulaire participent à distance.	U	 € HT	
7.3	Réunion de coordination, de concertation ou d'information en présentiel Préparation, support adapté aux participants, participation d'un intervenant principal, compte rendu et mise à jour des actions. Réunion de demi-journée. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque la présence physique d'au moins un intervenant du titulaire est demandée par l'acheteur.	U	 € HT	
7.4	Réunion de coordination, de concertation ou d'information en visioconférence Prestations identiques au prix 7.3, réalisées à distance. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque tous les intervenants du titulaire participent à distance.	U	 € HT	

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
7.5	Réunion technique supplémentaire à Saint-Lô Participation à une réunion de demi-journée, préparation ciblée, compte rendu ou relevé de décisions et frais de déplacement. Prix applicable uniquement hors réunion déjà incluse dans un autre poste. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque la présence physique d'au moins un intervenant du titulaire est demandée par l'acheteur.	U	 € HT	
7.6	Réunion technique ou visite supplémentaire sur site ou à Avranches Prestations du prix 7.5 avec déplacement sur site ou à Avranches et sujétions d'accès. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque la présence physique d'au moins un intervenant du titulaire est demandée par l'acheteur.	U	 € HT	
7.7	Réunion technique supplémentaire en visioconférence Participation à une réunion de demi-journée, préparation ciblée et compte rendu ou relevé de décisions. Ce prix s'applique également à une réunion hybride lorsque tous les intervenants du titulaire participent à distance.	U	 € HT	
SÉRIE 8 - RÉVERSIBILITÉ ET PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR TEMPS PASSÉ Références principales du CCTP : articles 5.1, 5.12 et 7.3.				

N° de prix	Désignation des prix et contenu de la prestation	Unité	Prix HT en chiffres	Prix HT en lettres
8.1	Dossier de réversibilité et transfert de fin de mission Inventaire et classement des livrables, remise des fichiers natifs et données sources, état des actions en cours, registre des décisions, note de transfert et réunion de passation.	F	 € HT	
8.2	Journée d'expertise senior Intervention d'un directeur de mission ou d'un expert senior juridique, contractuel, technique, environnemental ou financier, exclusivement pour une prestation entrant dans l'objet du marché et non couverte par un autre prix du BPU. Le bon de commande précise le besoin, les tâches, le livrable, le nombre maximal de journées ou demi-journées et le délai. Rémunération au temps effectivement consacré, sur relevé d'activité validé par l'acheteur, dans la limite commandée. Unité : journée de sept heures ; demi-journée de trois heures trente. Unité : journée de sept heures. Une demi-journée de trois heures trente correspond à 0,5 unité.	U	 € HT	
8.3	Journée de chef de projet, planificateur ou chargé d'études Intervention d'un chef de projet, planificateur ou chargé d'études, exclusivement pour une prestation entrant dans l'objet du marché et non couverte par un autre prix du BPU. Le bon de commande précise le besoin, les tâches, le livrable, le nombre maximal de journées ou demi-journées et le délai. Rémunération au temps effectivement consacré, sur relevé d'activité validé par l'acheteur, dans la limite commandée. Unité : journée de sept heures ; demi-journée de trois heures trente. Unité : journée de sept heures. Une demi-journée de trois heures trente correspond à 0,5 unité.	U	 € HT	

Les prix portés au présent BPU prévalent sur toute décomposition interne ou sous-détail de prix remis par le titulaire. En cas de discordance entre le montant en chiffres et le montant en lettres, le montant en lettres prévaut.